Communiqué de presse

Mercredi 2 juillet 2025

Pour un accompagnement renforcé des artistes,
l'Adami et Audiens développent leur partenariat

L'Adami a conclu deux conventions de partenariat avec Audiens. Financé dans le cadre du dispositif solidaire de l'Adami, Droit au cœur, ce partenariat vise à soutenir deux axes essentiels de l'accompagnement des artistes : la lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) et l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Une mobilisation contre les VHSS dans le secteur artistique

L'Adami devient partenaire de la Cellule d'écoute et de suivi des VHSS, dispositif piloté par Audiens et financé principalement par le ministère de la Culture avec l'impulsion et le soutien des organisations professionnelles et syndicales de salariés du secteur. Cette cellule, ouverte à tous les artistes, propose un accès gratuit à des psychologues et avocats spécialisés, dans un cadre confidentiel et sécurisé.

Avec cette convention, l'Adami poursuit son action contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels, en s'appuyant sur des dispositifs concrets déjà mis en place. Tous les salariés de l'Adami ont ainsi suivi une formation dédiée, et chaque porteur de projet aidé par l'Adami est tenu de signer la Charte des valeurs. Cette charte affirme les principes d'égalité, d'inclusion, de respect des droits des artistes et de lutte contre les discriminations, tout en promouvant une culture accessible et écoresponsable. Elle réaffirme l'engagement de l'Adami pour un cadre de travail éthique et sécurisant.

Un engagement pour l'inclusion des artistes en situation de handicap

La seconde convention permet à l'Adami de soutenir la Mission Handicap du Spectacle vivant et enregistré, également opérée par Audiens et co-financée par l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) Ce dispositif offre un accompagnement personnalisé aux professionnels du spectacle en situation de handicap : conseils, orientation, insertion professionnelle. Elle accompagne les entreprises et les professionnels en leur proposant une expertise opérationnelle sur le terrain, afin de soutenir à la fois les employeurs et les salariés.

Grâce à ce partenariat, les artistes-interprètes associés de l'Adami ont désormais un meilleur accès aux dispositifs d'accompagnement, avec des temps d'échange, des tables rondes et webinaires dédiés à l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur culturel.

Un partenariat au service des artistes

L'Adami, société de gestion collective créée par des artistes il y a 70 ans, accompagne les artistes-interprètes dans la gestion de leurs droits, le financement de projets et le développement de carrière.

En cohérence avec sa mission sociale, l'Adami renforce sa collaboration avec Audiens, spécialiste de la protection sociale dans le secteur culturel, afin d'offrir aux artistes-interprètes un meilleur accès à l'information, à la prévention des violences sexistes et sexuelles, et à un accompagnement sur les enjeux de diversité et d'inclusivité.

« L'Adami est au service des artistes. Ce partenariat avec Audiens s'inscrit dans une volonté forte d'agir concrètement en leur faveur : les accompagner, les protéger, les informer. Qu'il s'agisse de lutter contre les violences ou de favoriser l'inclusion, ces dispositifs sont essentiels, et nous sommes fiers de pouvoir y contribuer »

Elizabeth Le Hot, directrice générale de l'Adami

« **Nous sommes heureux que l'Adami rejoigne la Cellule d'écoute de lutte contre les VHSS et la Mission Handicap du Spectacle vivant et enregistré. Ce double partenariat renforce nos actions en faveur de la prévention, de l'écoute et de l'accompagnement des artistes-interprètes confronté.es aux violences, tout en consolidant notre engagement commun sur les enjeux liés au handicap dans les secteurs culturels. C'est un signal fort, porté par une volonté commune d'agir concrètement, au plus près des besoins du terrain. En conjuguant nos expertises, nous affirmons une ambition partagée : bâtir un monde culturel plus attentif, plus solidaire et plus inclusif**. »

Frédéric Olivennes, directeur général d'Audiens

Pour la création. Pour l'information. Pour celles et ceux qui la font.
Audiens est un groupe de protection sociale paritaire à but non lucratif, expert des métiers de la création, de l'information et des loisirs depuis 2003.
Pour continuer de penser, produire et diffuser la création et l'information de demain les talents de ces secteurs doivent pouvoir travailler sans s'inquiéter de l'avenir. Ainsi, Audiens et ses 600 collaborateurs ont développé pour eux des solutions autour de plusieurs activités : santé, prévoyance, retraite complémentaire et actions sociales. Le groupe est également gestionnaire de la caisse des Congés spectacles des intermittents depuis 2014.
Fort de sa compréhension des spécificités et des besoins en constante évolution du secteur, Audiens se transforme en permanence afin d'anticiper les évolutions de ces métiers et de faire progresser leurs conditions d'exercice. Par exemple, Audiens s'engage via ses actions sociales qui ont permis en 2024 d'accompagner près de 20 000 personnes et de verser 3 700 aides financières pour un montant de 4,7 millions d'euros.

Société de services aux artistes-interprètes (comédiens, musiciens, danseurs, chefs d'orchestre, circassiens…), l'Adami gère les rémunérations qui leur sont dues lorsque leur travail est exploité. Elle finance la création, la production et la diffusion de leurs projets dans tous les domaines et genres artistiques. Elle accompagne et soutient les artistes tout au long de leur carrière. Elle défend leurs droits en France et dans le monde.

En 2024, l'ADAMI a collecté 91,7 millions d'euros de droits pour les artistes interprètes. 68 millions d'euros ont été directement répartis à 121 758 artistes, assurant une rémunération concrète de leur travail.
12,7 millions d'euros ont été dédiés à l'action artistique et culturelle, finançant 1 228 projets et aidant 6 155 artistes.

Contacts presse :

Audiens
Jessy Daniac
jessy.daniac@audiens.org
06 33 34 05 27

Adami
Benjamin Sauzy
bsauzay@adami.fr
07 86 95 55 94

Retrouvez toute notre actualité sur **www.adami.fr**

L'Adami accompagne les artistes-interprètes tout le long de leur carrière. De la gestion des droits à l'aide à la création, nous soutenons et défendons leur travail en France et dans le monde.

Conformément à la législation en matière de données à caractère personnel, vous bénéficiez de droits, dont ceux de l'accès, la rectification, la suppression de ces données, et d'un droit d'opposition à leur traitement, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'Adami – 14-16 rue Ballu – 75311 Paris cedex 09.